



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA DORÉ

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné que:

1. Lors d'une séance tenue le 6 février 2017, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement de modification numéro 2017-002 et intitulé "Amendement au règlement de zonage pour les usages des zones Forestières (F).
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 22 février 2017, à 13h30 à la salle du conseil municipal. L'assemblée a pour but d'expliquer l'amendement au règlement de zonage pour les zones F (forestière). Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, Technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement 2017-002 pourra être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Localisation de la zone visée :

La zone visée par le projet de modifications 2017-002 est située en zone forestière.

Date de l'avis 2017-02-07

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale